

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 15 janvier à 18 h 07, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Jean-Jacques DUPREZ, Imann, EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Daniel FRÉRY, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Florence PFHURTER, Jean RACINE, Christian RAYOT, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires** et Bernard VALKRE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Thomas BIETRY, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, et Françoise THOMAS.

Avaient donné pouvoir : Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Monique DINET à Christian RAYOT et Christian GAILLARD à Jean LOCATELLI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 05 janvier 2026	Le 08 janvier 2026	En exercice	50
		Présents	29
		Votants	32

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Pierre VALLAT est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2026-01-08 Camping de Joncherey – Sollicitation DETR 2026

Rapporteur : Sandrine LARCHER

Vu la délibération 2021-06-15 relative à l'acquisition du camping,

Dans le cadre de sa compétence tourisme, la Communauté de communes du Sud Territoire a fait l'acquisition du camping de Joncherey en novembre 2022.

Afin de garantir son exploitation et son développement, et en complément des travaux déjà réalisés sur le bâtiment d'accueil et les chalets en 2023, il y a lieu de procéder à d'autres travaux et améliorations sur le site.

Ainsi, il est envisagé, sur l'année 2026, et après réalisation d'un diagnostic assainissement par le service compétent de la collectivité, de procéder à la réfection du réseau d'assainissement du camping.

De plus, le camping disposant actuellement de 2 espaces sanitaires datant de sa création, compte tenu de leur vétusté, il est prévu de réaliser des travaux de réfection sur ses bâtiments

L'ensemble des coûts de ces travaux est estimé à 100 000 €.

Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux de réfection du réseau d'assainissement et rénovation des bâtiments sanitaires.	100 000	DETR 2026	60 000
		CCST autofinancement	- 40 000
TOTAL	100 000	TOTAL	100 000

Afin de réaliser les travaux prévus, la CCST sollicite une aide financière de 60 000 euros de DETR,

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de solliciter une aide financière au titre de la DETR 2026, d'un montant de 60 000 euros au taux maximal d'intervention,**
- **d'adopter l'opération qui s'élève à 100 000 euros HT,**
- **d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.	Le Président, Le Président Christian RAYOT Et publication ou notification le LUNDI 19 JAN. 2026 Le Président, Le Président Christian RAYOT
---	---